

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2018

Présents : M.M. RAMONEDA, BARRERA, DUARTE, GLEIZES RAYA, LEFEBVRE, MILLET, MONTCHAUZOU, PENA, SOUM, TRAPP, VAYA.

Excusés : M.M. CLARES, GACHET, LECLAIR, PONS.

Absents : Mme MOULAI

Procurations : Mme ABADIE à Mr RAMONEDA, Mme BOILS à Mme VAYA, Mr BRU à Mr MONTCHAUZOU,

Secrétaire de Séance : Mme VAYA Florence

Le compte rendu de la séance du conseil municipal en date du 26 juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) TRAVAUX DE VOIRIE 2018 – MARCHE TRAVAUX :

Le montant estimé de la maîtrise d'œuvre, INGENIERIE VOIRIE RESEAUX, était de 80.092 € HT (avec option).

Trois entreprises ont soumissionné. La C.A.O. s'est réunie le 27 juillet 2018 et a retenu l'entreprise CAZAL de SALLES sur L'HERS, dont la proposition est de 71.365 € HT + option de 6.874 € HT, soit un total de 78.239 € HT.

Le conseil approuve cette proposition.

Votes : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2) LOTISSEMENT DE BAZALAC :

La nouvelle voie d'accès du lotissement en cours de réalisation, Camin de Bazalac, aura l'appellation suivante :

- Rue des Corbières

Votes : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3) FINANCES – VIREMENT DE CREDIT :

100 euros de la ligne 2188 sur la ligne 266 (pour adhésion à la SCIC « Terroirs de la Cité » correspondant à la souscription de 10 parts de capital de 10 euros (délibération du 16/05/2017)

Votes : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La séance est levée à 22 heures.